

Retour sur 15 ans de Cnarep

Les centres nationaux des arts de la rue et de l'espace public ont évolué en un temps où tous les regards convergent vers la création hors les murs.

Le paysage des Cnarep est à l'image des arts de la rue, mouvant et transdisciplinaire. Chacun porte les singularités de son histoire, en écho avec un territoire sur lequel il est implanté : Nord Ardèche (07) pour le SOAR, port de Brest (29) pour le Fourneau, orée de la Camargue pour le Citron Jaune, quartiers de Nord de Marseille (13) pour Lieux Publics... Certains sont nés ex nihilo, tel le Parapluie bâti en 2004 sur les hauteurs d'Aurillac (15), venant épauler un festival d'ampleur international. D'autres entérinent des implantations artistiques de longue date sur un territoire. Récemment installé à Garges-lès-Gonesse (95) après des décennies à Noisy-le-Sec (93), Le Moulin Fondu fait partie des lieux créés empiriquement par des artistes dans les années 1990, comme l'explique son directeur Jean-Raymond Jacob, par ailleurs cofondateur de la compagnie Oposito : « Notre objectif était de réveiller la ville. Pour être la hauteur de nos promesses, il nous fallait travailler en meute ! Nous avons donc cherché de vastes friches industrielles, pour nos équipes nombreuses et nos décors à échelle de la ville. » Il poursuit : « Nous désirions accueillir, mettre en mutualisation nos outils, et le concept de lieu de fabrique est né : pas des lieux de monstration perpétuelle, mais des endroits pour fabriquer durant l'hiver, des créations qu'on sort au printemps. » Aux côtés d'autres équipes – ilotopie créant le Citron Jaune, à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13), Jo Bithume la Paperie à Angers (49)... –, les artistes assoient la spécificité de ces espaces, qui se mueront en centre national dans la foulée du Temps des Arts de la rue, une missions ministérielle de trois ans dédiée au secteur. L'appellation CNAR émerge en 2005, puis s'inscrit dans les réseaux labellisés en 2010. En 2017, elle s'adjoint la notion d'espace public pour se muter en Cnarep. Outre les missions de soutien à la création, de diffusion et relation aux publics, la labellisation assure la pérennité des structures. « *Auparavant,*

rien ne garantissait la transmission de ces outils », précise Jean-Raymond Jacob.

Adéquation au contexte

Ainsi, l'Abattoir à Chalon-sur-Saône (71), le Parapluie à Aurillac, l'Atelier 231 à Sotteville-lès-Rouen (76) ont récemment été légués à la génération suivante. En Bretagne, c'est Caroline Raffin qui a pris la tête du Fourneau en 2017. Elle a découvert la rue enfant, avec le festival Grains de folie, à Brest : « *Je connais très bien Le Fourneau tel qu'il s'est constitué, son identité, son âme. Je le vois comme un organisme vivant, une base arrière visant à déployer les propositions artistiques*



FSTÉHANE MARCHAND

Caroline Raffin, directrice du Fourneau, à Brest
 « Je le vois comme un organisme vivant, une base arrière visant à déployer les propositions artistiques finalisées auprès des habitants. »

finalisées auprès des habitants.» En lien avec les partenaires institutionnels, il s'agit désormais à horizon 2023 d'investir un nouvel équipement sur mesure au sein des ateliers des Capucins, un site en pleine réhabilitation depuis la libération de terrains militaires en cœur de ville. «*Le Fourneau a participé à faire évoluer le visage du port de Brest, assure-t-elle. Le Cnarep a collaboré avec tous les acteurs du secteur, les métalliers, dockers! Aujourd'hui, le port est devenu quasi balnéaire. Dans le fond de notre projet artistique, politique et poétique, je nous sens donc désormais plus utiles sur la rive droite de Brest.*» Nommé à la direction du Parapluie d'Aurillac en 2019, Frédéric Remy porte une attention à l'appétence qui se développe pour les espaces naturels, et compte investir davantage la campagne cantalienne: «*Nos centres sont dédiés à la création, mais l'aspect diffusion est également fondamental. Chacun le mène avec son contexte territorial, ses moyens et envies. C'est cette complémentarité qui est intéressante.*»

Les enjeux actuels

«*J'espère que la période actuelle va générer des mouvements alternatifs, nous devons être à l'écoute. Il reste avant tout fondamental de préserver un espace commun, afin que l'expression artistique puisse s'y épanouir*», poursuit-il. 15 ans après la labellisation, quels sont les enjeux pour les Cnarep? «*Le travail de pédagogie reste permanent. On est loin d'avoir fait comprendre à quel point nous sommes à l'endroit où l'on demande aux artistes d'être aujourd'hui: celui où l'on se fabrique une histoire collective, partagée. Nous avons une manière de pacifier le temps lié à l'espace public, de le rendre accessible sur le phénomène de la rencontre. Or, nos moyens restent largement insuffisants, notamment au regard de l'inflation du coût sécuritaire*», analyse Jean-Raymond Jacob. «*Pourtant, on répond à ce que le ministère défend! Itinérance, présence d'artistes sur des zones franches, c'est ce que qu'on fait toute l'année depuis 25 ans. La reconnaissance du service public de la culture assumé par notre secteur, serait de le doter des moyens supplémentaires à échelle nationale*», surenchérit Caroline Raffin, qui poursuit: «*L'étape de la labellisation a été capitale. Mais l'apport numéraire annuel, pour l'ensemble du réseau, reste dérisoire! Selon les structures, il varie entre 40 000 et 180 000 € par an... Or le numéraire sert à salarier les artistes, c'est lui qui permet de bâtir les productions des créations qu'on accompagne. Nous n'avons pas les moyens de financer la présence d'artistes dans nos lieux toute l'année.*» JULIE BORDENAVE



DR
Mathieu Maison-neuve, directeur de l'Usine et président de l'association des Cnarep

« S'associer aux CDN et scènes nationales pour construire ensemble »

Qu'est-ce qui a motivé la création de l'association des Cnarep, en novembre 2019 ?

Le constat que chacun menait un travail très efficace sur son territoire, mais qu'il y avait nécessité à problématiser nos actions au niveau national, d'échanger sur nos problématiques et modes opératoires. Et aussi établir un lien à l'institution. La reconnaissance des Cnarep est réelle, mais on a encore du mal à faire admettre nos structures en tant que labellisées par le ministère.

Quel est le bilan de ces 15 ans de labellisation ?

Il est à la fois noble et compliqué. Noble dans le sens où ça a permis à certains projets de se développer, se professionnaliser, afin de mener un rôle structurant sur les territoires. Mais il reste compliqué d'être à l'écoute à la fois de projets diversifiés, et d'enjeux liés à l'espace public ; une notion percutée par les enjeux sécuritaires, et désormais sanitaires, mais aussi par l'affirmation des métropoles. Or nos moyens restent constants, avec un plancher annuel revalorisé de 150 000 euros à 250 000 euros en 2017. Depuis 5 ans, l'ensemble des Cnarep cumulés – y compris les deux plus dotés, Pronomades et Lieux Publics –, totalise moins de 1 million d'euros en apport en production.

Quels sont les enjeux d'avenir ?

Je note, avec émotion et plaisir, que les directions portent un regard neuf sur l'espace public: Angers, Annecy, La Villette, l'ensemble des saisons qui se dévoile... Il nous faut désormais formaliser une transversalité, inhérente aux arts de la rue, mais qui a du mal à exister. Réfléchir à la manière dont les Cnarep vont pouvoir s'associer aux CDN, aux scènes nationales, pour construire ensemble; mais aussi à celle dont les compagnies, qui ont cette pratique de l'espace public, vont y être associées. Il n'est plus temps de raisonner en termes de sectorisation. C'est la diversité qui fait nos forces, et c'est sur cette hybridation qu'il faut miser.